

Press release -- Communiqué de presse (27-08-12)

Ville de Métis-sur-Mer offered Pointe-Mitis Lighthouse

The Ville de Métis-sur-Mer has received a positive response from the federal government on its proposal to acquire the Pointe-Mitis Lighthouse under the *Heritage Lighthouse Protection Act*. The proposal was prepared in collaboration with a local neighborhood association (Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer [ARPP]) and Heritage Lower Saint Lawrence (HLSL), the regional heritage group that made the original petition for heritage status for the lighthouse in 2010. The Ville's proposed business plan will encourage scientific, artistic, and cultural use of the site, including twice-monthly public access to the grounds organised by the town and HLSL. Although the site is being offered to the town at no cost, years of little use and minimal maintenance has left the lighthouse, outbuildings and associated infrastructure in poor condition, requiring a substantial initial investment to refurbish the site. The federal government has offered a grant of \$100,000 towards this purpose, and the Ville is exploring other sources to help finance these costs, including a major funding campaign led by ARPP to seek contributions from private donors, businesses and foundations as well as solicit support from the general public. The city will make its final decision this fall, and if the project moves forward, the site could be partially functional as early as summer 2013. Further information on this project can be obtained by contacting Stéphane Marcheterre (Ville de Métis-sur-Mer) at 418-936-3255, Barry James (ARPP) at 514-576-5883, or Alexander Reford (HLSL) at 418-936-3239.

Offre du Phare de la Pointe-Mitis à la ville de Métis-sur-Mer

La ville de Métis-sur-Mer a reçu un accueil favorable du Gouvernement fédéral à son offre d'achat du phare de la Pointe-Mitis, sous la tutelle de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*. Cette proposition a été présentée conjointement par une association locale de citoyens (Association des résidents de la pointe du phare de Métis-sur-Mer [ARPP]) et Héritage Bas St-Laurent (HLSL), l'association patrimoniale régionale qui a présenté, en 2010, la pétition originale pour l'obtention du statut patrimonial pour le phare. Le plan d'affaires proposé par la ville encouragera l'utilisation du site à des fins scientifiques, artistiques et culturelles, incluant un accès public au site, sur une base bimensuelle, organisé par la municipalité et HLSL. Bien que le site soit offert sans frais à la ville, des années d'utilisation restreinte et d'entretien minimal ont laissé le phare, les bâtiments et l'infrastructure associée, en de piteux états, nécessitant un investissement initial substantiel pour le remettre en état. Le gouvernement fédéral a offert une bourse de 100 000\$ à cette fin et la municipalité est actuellement à la recherche d'aide financière pour éponger ces frais, incluant une levée de fonds majeure organisée par l'ARPP à la recherche de contributions de donateurs privés, de corporations et de fondations aussi bien que du public en général. La municipalité rendra sa décision finale cet automne et, si le projet va de l'avant, le site pourrait fonctionner partiellement dès l'été 2013. De l'information additionnelle relative à ce projet peut être fournie en contactant Stéphane Marcheterre (Ville de Métis-sur-Mer) au 418.936.3255, Barry James (ARPP) au 514.576.5883, ou Alexander Reford (HLSL) au 418.936.3239.